Zeitschrift: Genava : revue d'histoire de l'art et d'archéologie
Herausgeber: Musée d'art et d'histoire de Genève
Band: 13 (1935)

Rubrik: Le Musée Ariana

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 08.08.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

LE MUSÉE ARIANA

W. Deonna.

Depuis le 1er juillet 1934 et après le décès de son conservateur M. Piguet-Fages, la Ville de Genève a rattaché l'administration du Musée Ariana à celle du Musée d'Art et d'Histoire. Il nous paraît utile, puisque la charge d'un autre Musée nous incombe désormais, de donner ici quelques renseignements sommaires sur celui-ci, son origine et son histoire [1].

* * *

[1] On consultera sur l'Ariana: Sidler, *Catalogue officiel du Musée de l'Ariana*, Genève, 1re éd., s. d. (1895); 2me éd., s. d.; 3me éd., 1905, Atar, avec notice historique; *Recueil des Mémoires de Godefroy Sidler, intendant de Gustave Revilliod*, 1836-1902, Genève, Imprimerie ouvrière, 1902; Jules Monod, « Le Musée de l'Ariana et son donateur, M. Gustave Revilliod », *Noël suisse*, XXIX, 1927, p. 47; Ed. Barde, « L'Ariana », *Journal de Genève*, 7 sept. 1929 (numéro spécial, première pierre du Palais de la S. d. N.), extrait de Barde, *Parcs et jardins publics de Genève*, 1928.

Comptes rendus de l'Administration municipale, 1891, p. 48; 1892, p. 50; 1893, p. 34; 1894, p. 42; 1895, p. 40; 1896, p. 25; 1897, p. 42; 1898, p. 41; 1899, p. 31; 1900, p. 33; 1901, p. 36; 1902, p. 33; 1903, p. 115; 1904, p. 110; 1905, p. 135; 1906, p. 148; 1907, p. 161; 1908, p. 165; 1909, p. 197; 1910, p. 185; 1911, p. 210; 1912, p. 168; 1913, p. 195; 1914, p. 178; 1915, p. 163; 1916, p. 155; 1917, p. 174; 1918, p. 193; 1919, p. 214; 1920, p. 102; 1921, p. 107; 1922, p. 150; 1923, p. 127; 1924, p. 107; 1925, p. 58; 1926, p. 54; 1927, p. 66; 1928, p. 122; 1929, p. 127; 1930, p. 106; 1931, p. 115; 1932, p. 112; 1933, p. 112.

Gustave Revilliod. — Son créateur, le Genevois Gustave Revilliod (1817-1890) [1], a rempli quelques charges officielles, comme député au Grand Conseil en 1868, et représentant de la Suisse à l'inauguration du Canal de Suez en 1869. Sa fortune lui permit de se consacrer sans restrictions à ses goûts instinctifs qui le portaient vers l'étude et l'art. Membre de la Société d'histoire et d'archéologie de Genève, qu'il présida pendant plusieurs années, il y présenta de nombreuses communications érudites. On lui doit quelques publications, des poésies (1867), des recueils de souvenirs (« De Genève à Suez », 1870; « Portraits et croquis », 1882; « Le cousin l'Abbé », 1884), des traductions, des travaux d'érudition [2], des réimpressions d'ouvrages anciens exécutés par l'imprimerie Fick, dont plusieurs sont illustrés d'anciens bois de la Maison Fick, d'autres de dessins commandés par Revilliod à l'artiste A. Gandon [3]. Mais l'intérêt principal de sa vie, auquel il consacra sa compétence et sa fortune, fut, au cours de nombreux voyages, la réunion patiente des collections artistiques qui devaient constituer le Musée Ariana, et auxquelles la mort l'enleva en 1890, au Caire, à l'âge de 73 ans.

La Ville de Genève éprouva plus d'une fois sa générosité [4] et c'est à elle qu'il légua le Parc de l'Ariana, le Musée de ce nom, et, pour les entretenir, sa fortune qui constitue la « Fondation Gustave Revilliod ». En reconnaissance, la Ville de Genève fit frapper, en 1891, une médaille G. Revilliod par Hugues Bovy [5].

* * *

Les collections de la rue de l'Hôtel-de-Ville. — Gustave Revilliod réunit ses premières collections dans son immeuble de la rue de l'Hôtel-de-Ville 12, actuellement propriété de la Ville de Genève, qui, dit G. Revilliod dans son testament, « pendant plus d'un siècle a vu passer la plupart des illustrations du monde ». La belle porte en chêne de cet immeuble, aux fortes moulures, ornée de clous et de rosaces en bronze, est moderne, exécutée par G. Revilliod; l'imposte en fer forgé montre les initiales G R. Au milieu, un motif figuré en bronze forme heurtoir. Neptune, nu, brandissant le trident de son bras droit, est debout entre deux chevaux marins dont les corps s'incurvent en rinceaux d'acanthe. Selon Doumergue, « la

[1] Sur Gustave Revilliod: *Dict. histor. et biogr. suisse*, s. v. Revilliod, p. 456; *Bull. Soc. Hist.* I, 1892-7, p. 9; Massé, *Qui étaient-ils ?* IV; Jules Monod, *l. c.*; *Catalogue de l'Ariana*, introduction.

[2] Cités in *Bull. de la Soc. d'Hist. et d'Arch. de Genève*, I, 1892-7, p. 11.

[3] Une série de ces clichés typographiques est conservée à l'Ariana. Donnée par M. A. Revilliod de Muralt en 1913. Cf. Sidler, *Recueil de mémoires*, 1836-1902, p. 42.

[4] Don de 100.000 francs à l'Université, en souvenir de son père Philippe Revilliod; une salle de la Bibliothèque publique porte depuis le nom de « Salle Revilliod »; don de cristaux au Museum d'Histoire naturelle, en 1866, etc.

[5] *Compte rendu de l'Administration municipale*, 1891, p. 48.

porte de la maison, avec son marteau, est un joli spécimen de la menuiserie et de la ferronnerie genevoises »[1]. En réalité, le heurtoir est de style italien, et n'est point un original et une œuvre ancienne, mais une copie d'un motif répété à plusieurs exemplaires. M. Planiscig, un des érudits qui connaissent le mieux les bronzes italiens de la Renaissance, énumère ceux-ci[2], et attribue la création de ce thème à un artiste de l'Italie du Nord, Alessandro Vittorio, sculpteur et fondeur qui, né en 1525, mort en 1608 à Venise, travailla à Venise, Padoue, Vicenze, Vérone[3].

Les collections furent accessibles au public dans cette demeure depuis 1866. Mais elles s'accroissaient rapidement, et l'espace leur fit bientôt défaut.

* * *

Le Parc de Varembé. — Gustave Revilliod décida alors de leur élever un musée dans sa propriété de Varembé dont il avait hérité en 1864. Il agrandit ce coin de terre genevoise[4], encore paisible, il l'embellit par des mouvements de terrain, par des plantations d'arbres aux essences variées et rares. Dans ce parc, il voulut reposer pour toujours. Son mausolée, achevé en 1891, ne porte point son nom, selon son désir, mais sur trois faces ces seuls mots: « Hic Jacet — Ultimum Otium — Summa Felicitas — 1817-1890 ».

En léguant l'Ariana à la Ville de Genève, il pensait maintenir l'intégrité de ce magnifique parc qu'il avait créé et aménagé avec amour, et « que je regarde, dit-il, comme un des plus gracieux qui soit au monde... Varembé étant, dans mon intention, destiné à devenir semblable à un de ces beaux parcs des prairies romaines, qui font l'agrément de la ville de Rome et le charme de ceux qui les visitent ».

« Ceci est l'expression de mes dernières volontés, je demande à ce qu'elles soient respectées..... Avant tout, je désire garder intact à la postérité mon parc de Varembé et lui assurer comme tel une existence aussi longue que possible ... Cette propriété est léguée par moi à la Ville de Genève et à ses habitants ... à la charge par elle et par eux de conserver à l'un et à l'autre, à perpétuité, leur destination de Musée et de parc public, sans que cette destination puisse jamais, dans son tout et dans ses parties, être détériorée, ni changée en autres conditions ... Je désire que les

[1] Doumergue, *La Genève des Genevois*, 1918, p. 154.

[2] Venise, Palais Pisani, Planiscig, *Venezianische Bildhauer*, p. 478 — 2. Venise, Museo Civico. — 3. Palazzo Lezze alla Misericordia, Venise. — 4. Paris, Collection Bischoffsheim, Bode, *Bronzestatuetten*, II, pl. CLXXV. — 5. Vienne, Collection C. Castiglioni. — 6. Vienne, Kunsthistorisches Museum, Planiscig, *Kunsthistorisches Museum in Wien*, « Die Bronzeplastiken », 1924, p. 101, nº 175, p. 99, fig., nº 5973. — 7. Berlin, Collection Huldschinsky, *Catalogue Bode*, nº 93.

Liste de ces exemplaires: Planiscig, « Die Bronzeplastiken », *l. c.*; Bossert, *Gesch. des Kunstwerbes*, VI, 1935, pl. VIII, p. 96.

[3] Planiscig, « Die Bronzeplastiken », *l. c.*; sur les motifs de cette attribution, id., *Venezianische Bildhauer*, fig. 501 (en particulier, statuette de Neptune au Victoria et Albert Museum, Londres).

[4] *Mémoires de Sidler*, p. 10 sq.; *Noël suisse*, 1927, p. 50.

plantations existant dans la propriété de Varembé soient intégralement respectées, sans diminution ou augmentation, et que les arbres qui viendront à mourir dorénavant soient remplacés par des arbres de mêmes espèces. Les mouvements de terrain ne seront point changés... »

Pendant longtemps, les modifications apportées au parc furent insignifiantes et nécessitées par les besoins de transformer une propriété privée en un domaine public. En 1899, l'Association des Intérêts de Genève obtint l'autorisation d'y constituer un parc aux daims. Après l'Exposition nationale de 1896 à Genève, la Commission centrale fit don d'un chalet suisse provenant de Montbovon (Fribourg) et daté de 1668 qui, reconstruit dans le parc, servit à la vente des boissons non alcoolisées. Le Jardin botanique fut aménagé en 1902 sur la parcelle au delà de la voie ferrée, et le Musée ou Conservatoire botanique, inauguré en 1904 au bord du lac, fut agrandi en 1923-4.

L'installation à Genève de la Société des Nations, si heureuse à certains égards, fut néfaste pour l'Ariana. Voulant élever son immense palais, elle fixa son dévolu sur l'Ariana, après diverses études et de longs pourparlers. On se rappelle les discussions passionnées qui s'engagèrent alors à ce sujet: la Ville de Genève devait-elle respecter intégralement le testament, devait-elle consentir à aliéner une partie du parc dans un intérêt supérieur ? Ne lui offrait-on pas en contrepartie de son sacrifice ces belles propriétés qui lui permettraient d'accroître ses parcs publics au bord du lac ? Les convenances internationales, les raisons pratiques primèrent les autres considérations, et l'on vit s'élever en plein parc de l'Ariana les constructions formidables de la S. d. N., aujourd'hui en voie d'achèvement.

La situation de la Ville était délicate, et aujourd'hui encore on peut approuver ou incriminer sa décision. A refuser, ne l'accuserait-on pas d'étroitesse de vues, ne lui ferait-on pas un grief d'entraver l'œuvre internationale, et de laisser peut-être transférer ailleurs le siège de la S. d. N. ? N'y avait-il pas là un cas de force majeure, et son refus, l'avenir ne le lui reprocherait-il pas ? D'autre part, enfreindre les conditions d'un legs, surtout quand elles sont prescrites d'une façon aussi formelle, n'est-ce pas une violation de la légalité, qui peut constituer un précédent dangereux, et justifier plus tard tous les arbitraires ?

Quoi qu'il en soit, ce passé est derrière nous, et le parc de l'Ariana, tel qu'il était, avec ses belles pelouses et ses bosquets descendant en pente douce vers le lac, avec sa vue merveilleuse du Léman et des montagnes lointaines, n'est plus qu'un souvenir. Certes, s'il revenait sur terre, Gustave Revilliod ne reconnaîtrait plus sa création, mutilée, réduite dans ses dimensions, bouleversée dans ses mouvements de terrain et ses plantations, et sans doute s'étonnerait-il que ses volontés dernières aient été ainsi méconnues.

* * *

Musée de l'Ariana. — C'est dans ce parc que Gustave Revilliod fit élever par l'architecte Emile Grobéty le Musée, dont les travaux, commencés en 1877, furent achevés en 1884, et coûtèrent 1.390.469 fr. 45, sans comprendre dans ce chiffre l'aménagement des collections. En 1883 déjà, la première salle dite « des Etrusques » était installée, et les autres le furent successivement, si bien qu'en 1884 le public était admis à visiter le Musée. Une caisse en plomb fut scellée en 1888 dans l'angle de l'édifice, contenant divers documents de famille et un texte autographe de G. Revilliod [1].

G. Revilliod donna le nom « Ariana » à son musée en souvenir de sa mère, Ariane Revilliod de la Rive (1791-1876), qui comme son fils aimait les arts, et qui l'avait encouragé dans sa voie [2].

L'édifice, d'une belle architecture classique, a sa façade principale tournée à l'est vers le lac, sa façade postérieure à l'ouest vers le Jura.

Sur la première, entre des pilastres, des niches renferment, à gauche de l'entrée, les bustes de Raphaël, de Michel-Ange, de Sophocle, de Platon, d'Homère; à droite, ceux de Dante, de Cervantès, de Shakespeare, de Gutenberg, de J.-J. Rousseau.

Au milieu de la façade du côté du Jura s'élèvent les statues d'Apollon et des neuf Muses.

Sur la toiture en plate bande, ce sont, aux angles du côté sud, les statues de Flore et d'Antinoüs; du côté nord, celles d'un Faune et d'Adonis.

Ces sculptures sont l'œuvre de Guglielmi, professeur de sculpture à l'Ecole d'art de Rome, à l'exception des bustes de Cervantès, de Shakespeare, exécutés par l'Ecole des Arts de la Ville de Genève, et de Gutenberg et de Rousseau, sculptés par Leysalle et placés en 1900.[3]

Les deux Sphinx au bas du péristyle sont dus au sculpteur Fasanino, de Genève.

On lit les inscriptions suivantes. Sur la corniche du péristyle, du côté est: « Deo juvante exegi monumentum 1883 »; sur l'attique, du côté nord, un texte de Fromentin: « Imaginez, au milieu des horreurs du siècle, un lieu privilégié, une sorte de retraite angélique, idéalement silencieuse et fermée où les passions se taisent, où les troubles cessent, où poussent comme des lis, des ingénuités, des douceurs, une mansuétude surnaturelle »; du côté sud, en grec: « Entre, t'arrêtant un peu, voyageur; tu es

[1] *Mémoires Sidler*, p. 14-5 (texte approximatif). — Un autre coffret en plomb, scellé dans une pierre de soubassement, a été trouvé en 1933, lors de la démolition de l'Orangerie de l'Ariana, construite en 1865 par G. Revilliod. Il contenait divers documents: Cf. *La Suisse*, 4 mai 1933; *Tribune de Genève*, 7-8 mai 1933; *Journal de Genève*, 7 mai 1933; *Compte rendu de l'Administration municipale pour 1933*, p. 112.

[2] *Testament de G. Revilliod:* « Le musée élevé par moi pour la plus grande gloire de mon pays, conservera à tout jamais le nom d'Ariana, que je lui ai donné en souvenir de ma bonne mère. Je ne crois pouvoir mieux faire que de le mettre sous la protection de cette chère et vénérée mémoire. Ma mère m'a inspiré dès mes plus jeunes ans, et a nourri plus tard en moi les goûts qui ont fait le bonheur de ma vie. »

[3] *Compte rendu de l'administration municipale*, 1900, p. 33.

invité amicalement; en contemplant ces monuments du génie et des siècles, tu trouveras la paix, le repos et le soulagement de tes souffrances »[1].

L'ornementation extérieure n'a cependant pas été achevée. Revilliod avait prévu, au sommet de la façade, des copies de la Nuit et du Jour de Michel-Ange, et avait consacré à leur exécution, par son testament, une partie de la somme provenant d'une police d'assurance sur la vie[2]. Ces clauses ne furent point réalisées. La loge du concierge, du côté de la route de Pregny, a été construite en 1888 par l'architecte E. Gross.

A l'intérieur, un vestibule elliptique s'élève jusqu'à la toiture, sous une coupole peinte en bleu étoilé, qui repose sur des arcades en plein cintre. Il est circonscrit par deux rangs superposés de colonnes, la rangée inférieure supportant une galerie qui en fait tout le tour et sur laquelle s'ouvrent les salles de l'étage. Les colonnes du rez-de-chaussée, à chapiteaux corinthiens, sont lisses, en marbre rouge des Pyrénées; celles de l'étage, aussi à chapiteaux corinthiens, mais à fûts torses et spiraloïdes de divers types, sont en marbre rosé du Jura.

Les peintures des plafonds ont été exécutées par le peintre genevois F. Dufaux. Celles du vestibule sud représentent les Quatre Saisons; celle du vestibule nord, des thèmes tirés des « Métamorphoses d'Ovide » (Diane surprise au bain par Actéon; Jupiter et Io; Apollon et le serpent Python; Apollon et Daphné). Le plafond de la « salle orientale » a reçu une copie du Char de l'Aurore, par le Guerchin; celui de la salle de la Chine et du Japon, le Dragon de la Chine; celui de la salle des faïences une copie de l'Enlèvement d'Europe, par Véronèse.

Le visiteur s'étonne qu'un escalier mesquin, ménagé dans les murs, donne seul accès aux pièces de l'étage. G. Revilliod avait prévu un grand escalier monumental; il en avait recommandé l'exécution dans son testament, « s'il y a lieu », restriction qui a permis à la municipalité de Genève de ne point exécuter ce vœu.

* * *

Les abords actuels du Musée[3]. — Gustave Revilliod ne verrait plus aujourd'hui, de l'entrée du Musée, cette belle vue dont il était fier, et que masque à tout jamais, à quelque cent mètres, l'énorme écran en fer à cheval du Palais des Nations, vu de revers.

De l'autre côté, la route de Pregny vient d'être rectifiée, élargie, et déplacée à une centaine de mètres de la façade postérieure que jadis elle longeait presque. Le terrain ainsi gagné a été aménagé en une pelouse avec bosquets d'arbres, en une

[1] *Catalogue de l'Ariana*, 1905, p. 2 sq.

[2] Je veux et entends que la somme qui sera produite par la police d'assurance sur la vie que j'ai contractée... soit affectée à l'embellissement de l'Ariana: ... statues à poser sur le fronton, copie de la Nuit de Michel-Ange, du Point du Jour, du même maître (Florence, Chapelle de Médicis).

[3] Deonna, « Les abords de l'Ariana », *Journal de Genève*, 3 déc. 1934.

disposition assurément heureuse. Elle l'eût cependant été davantage si l'on avait tenu compte du bâtiment lui-même.

Maintenant que la vue sur sa façade principale se heurte au bloc du Palais des Nations, la véritable entrée est reportée sur ce qui était autrefois la façade postérieure, sur la route de Pregny. Or, sur ce côté, le bâtiment est en partie masqué par un repli de terrain en dos d'âne, par le mur qui forme la clôture de l'ancien parc. De la route, on n'aperçoit le Musée qu'à mi-hauteur, coupé par la barre rectiligne de son mur, et il sera dissimulé davantage encore quand les arbustes de la pelouse auront grandi. Comme accès, on a pratiqué une allée latérale, aboutissant à l'ancienne porte près de la loge du concierge.

N'eût-il pas été plus indiqué de supprimer le mur — la tendance actuelle faisant tomber les grilles qui entourent nos parcs publics —, de niveler le dos d'âne, et de substituer à l'allée latérale une avenue médiane, dans l'axe du bâtiment ? Celui-ci, ainsi dégagé dans sa hauteur, bénéficiant devant lui d'un large espace de terrain, visible dans la perspective de l'avenue, n'aurait-il pas regagné en partie de ce côté ce qu'il a perdu de l'autre ?

On dira: il est trop tard, les travaux d'aménagement sont achevés. Cependant, nous avons soumis en 1934 ce projet au Conseil administratif de la Ville de Genève et à M. le Président du Département des Travaux publics de l'Etat, quand la Commission pour la Conservation des monuments et la Protection des sites fut consultée pour l'aménagement de la pelouse devant l'Ariana. Est-il trop tard pour faire mieux ? L'avenir ne nous reprochera-t-il pas d'avoir négligé le moment propice pour dégager le Musée Ariana, actuellement enserré entre le Palais des Nations d'un côté, le mur et la pelouse de l'autre, amoindri derrière le repli du terrain ? A remettre ainsi en valeur sa belle architecture classique, ne serait-ce pas respecter les désirs du donateur mieux qu'en maintenant une disposition nettement défavorable ?

* * *

Conservateurs de l'Ariana. — L'administration et la conservation du Musée Ariana avaient été léguées par G. Revilliod à son intendant Godefroy Sidler, qui s'acquitta de ces fonctions jusqu'à son décès en 1910 [1]. A cette date, M. Piguet-Fages, ancien Conseiller administratif de la Ville de Genève, le remplaça jusqu'en 1934 [2].

* * *

[1] SIDLER a imprimé un *Recueil des mémoires de Godefroy Sidler, intendant de Gustave Revilliod*, 1902. On lira avec intérêt, mais avec réserves, cet opuscule où Sidler raconte l'histoire de l'Ariana, et ses démêlés avec les héritiers de G. Revilliod et la Ville de Genève.

[2] Entré en fonctions le 1er janvier 1911, cf. *Compte rendu de l'Administration municipale*, 1910, p. 185.

Catalogues. Inventaires. Publications. — G. Sidler a édité un « Catalogue officiel du Musée de l'Ariana », dont la première édition a paru en 1895, la seconde en 1905. Les registres manuscrits, dont ce catalogue n'est qu'une copie, ne fournissent que des renseignements insuffisants sur les pièces des collections, dont le plus souvent la provenance est omise. On n'utilisera qu'avec circonspection ces documents dont la rédaction n'a pas été faite par un érudit.

Les collections de l'Ariana sont encore mal connues et quelques pièces seulement ont été décrites [1]: beaux vases antiques [2], tête en marbre d'Aphrodite [3], peinture de la Madone de Vallombrose attribuée à Raphaël [4], etc.

La réorganisation que nous indiquons plus loin ne devra pas être seulement matérielle, elle devra être aussi scientifique et nécessitera une étude attentive pour fixer l'intérêt et l'authenticité des œuvres, pour éliminer nombre de fausses attributions [5].

* * *

Les collections de l'Ariana. — Le Musée est demeuré tel que G. Revilliod et son aide Sidler l'avaient installé. Cependant, depuis 1891, la Ville de Genève a augmenté les collections de quelques documents, les uns achetés, les autres donnés, d'autres transférés du Musée d'Art et d'Histoire.

Avec ses importantes séries de porcelaine et de faïence d'Europe et d'Extrême-Orient, sa galerie de peintures, son mobilier, ses étains, son orfèvrerie, ses monnaies, il est un exemple caractéristique d'une de ces collections disparates que formaient jadis les amateurs épris d'art, groupant indistinctement des œuvres de grande valeur à des documents médiocres et manifestement faux.

Conservera-t-on tel quel cet ensemble par respect pour le donateur ? Ses volontés pour le maintien de son parc, si formelles qu'elles aient été, n'ont point été respectées. Mais si le Musée doit à jamais conserver cette destination [6], aucune clause ne prévoit qu'il soit impossible de modifier les collections et de leur apporter les améliorations nécessaires.

Une réorganisation s'impose, indispensable quand une collection privée, constituée au goût et au gré d'un seul, devient une collection officielle, et ne doit offrir

[1] Renseignements sur quelques documents archéologiques: Deonna, *Histoire des collections archéologiques de la Ville de Genève*, Mélanges publiés par la Société auxiliaire du Musée, 1922, p. 200; *Genava*, IX, 1931, p. 104.

[2] *Genava*, IX, 1931, p. 104.

[3] Musée d'Art et d'Histoire. *Catalogue des sculptures antiques*, 1923, p. 44, réf., nº 58.

[4] *Genava*, IX, 1931, p. 104.

[5] Florentin, « Et l'Ariana » ?, *La Suisse*, 7 oct. 1934.

[6] « à charge ... de conserver à l'un et à l'autre, à perpétuité, leur destination de Musée et de parc public, sans que jamais cette destination puisse dans son tout et dans ses parties, être détériorée ni changée en d'autres conditions... »

au public que des documents éprouvés. Il s'agit tout d'abord d'éliminer les documents inauthentiques et ceux qui sont médiocres ou sans intérêt. Il s'agit ensuite de mettre en valeur, par une nouvelle répartition plus judicieuse, les œuvres de mérite, qui sont nombreuses. Il s'agit peut-être aussi de procéder avec le Musée d'Art et d'Histoire à des échanges qui permettraient de mieux grouper certaines séries incomplètes dans l'un ou l'autre de ces musées, et d'obtenir plus d'homogénéité dans nos collections municipales.

Nous avons présenté au Conseil administratif de la Ville de Genève un rapport détaillé sur cette réorganisation et sur ses diverses modalités possibles, et c'est à lui qu'il appartient de prendre la décision opportune.